

Togo : Les députés de retour à l'hémicycle pour la 2ème session ordinaire de l'année 2021



Après deux (02) mois d'intersession, les députés de la VIème législature sont de retour à l'hémicycle.

La deuxième session ordinaire de l'année 2021 s'est en effet ouverte mardi au siège de l'Assemblée nationale à Lomé.

C'est la deuxième Vice-Présidente, Mme Ibrahima Mémounatou a procédé au nom de la Présidente de l'Assemblée nationale, à l'ouverture solennelle de cette session conformément aux dispositions de l'article 55 alinéa 3 de la Constitution.

La session sera principalement marquée par l'examen et le vote de la loi de finances, exercice 2022.

« Il nous faut explorer des pistes pour doter notre pays d'un budget visant prioritairement à lutter contre la COVID tout en soutenant la relance de l'économie et la création de plus d'emplois, gage de la prospérité pour les Togolaises et les Togolais. L'objectif est à la fois de répondre aux besoins urgents d'aujourd'hui et de bâtir la cité à long terme », a indiqué la 2ème Vice-Présidente de l'Assemblée nationale.

Également au menu de cette session, des commissions permanentes ont déjà déposé les rapports d'étude de treize

(13) projets de loi. Par ailleurs, dix (10) projets de loi sont aussi affectés à des commissions pour examen.



**Mme Ibrahima Mémounatou
président l'ouverture de la
session**

Elle a exprimé la satisfaction de la Représentation nationale pour le cadre de collaboration institutionnelle avec l'équipe gouvernementale en vue de l'atteinte des objectifs communs. Elle a en outre saisi l'occasion pour saluer toutes les mesures prises par le chef de l'Etat et le gouvernement en termes d'accompagnement des populations en cette période de crise sanitaire de la Covid-19.

Mme Ibrahima Mémounatou a par ailleurs invité tous les parlementaires à œuvrer davantage pour relever la performance de la production législative. Les élus du peuple ont été également exhortés à fédérer les énergies pour atténuer les dissensions et créer au sein de l'hémicycle, une « synergie parlementaire fraternelle et ambitieuse » au service des intérêts du peuple togolais.

Il faut souligner que la cérémonie s'est déroulée en présence du ministre Christian Trimua chargé des relations avec les institutions de la République, des anciens présidents de l'Assemblée nationale, des anciens premiers ministres, des présidents des institutions de la République, des membres du gouvernement, des représentants du corps diplomatique accrédités au Togo et de plusieurs invités de marque.

« Améliorer la performance de la production législative »



La première session ordinaire de l'année 2021 de l'Assemblée nationale s'est ouverte mardi au siège de l'Institution à Lomé. C'est au cours d'une cérémonie présidée par la Présidente de l'Assemblée nationale Mme Yawa Djigbodi Tsègan, en présence du Premier ministre Mme Victoire Tomégah-Dogbé, des élus du peuple et de plusieurs autres personnalités. A l'occasion, la Représentation nationale a exprimé sa volonté d'œuvrer davantage pour améliorer la performance et la qualité de la production législative.

Cette nouvelle session qui s'ouvre dans un contexte marqué par la pandémie de la Covid-19 s'annonce tout aussi riche que la précédente, selon la présidente de l'Assemblée.

« Nos débats et nos travaux convergeront vers ce qui nous rassemble et nous rassemble : l'intérêt supérieur de nos populations et le développement économique de notre pays, dans un climat de paix et de sécurité », a indiqué Mme Yawa Djigbodi Tsègan.

A l'agenda des députés, 22 projets de loi à examiner. *« Vivement que nos différences idéologiques et politiques,*

nécessaires à tout débat démocratique, n'altèrent en rien la valeur de nos relations afin d'adopter les lois dans un mouvement consensuel lorsque l'intérêt national nous le commande », a souhaité la présidente de l'Assemblée nationale.



Une vue partielle des députés présents

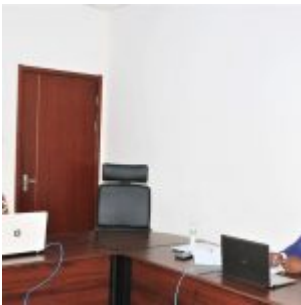
Elle a en outre salué la parfaite collaboration qui existe entre l'Assemblée nationale et l'ensemble de l'équipe gouvernementale, dans le respect du principe de la séparation des pouvoirs.

Mme Yawa Djigbodi Tsègan a pour finir invité la Représentation nationale à œuvrer davantage pour améliorer la performance de la production législative. A cet effet, des réflexions sont en cours afin d'offrir à l'institution une organisation plus efficace et des méthodes de travail plus performantes.

« Il s'agira de définir de manière collégiale et dans le respect des dispositions statutaires et réglementaires, les pistes d'actions qui s'offrent à nous pour : Doter les commissions permanentes constituées à l'Assemblée des moyens leur permettant de gagner en technicité et en efficacité, réviser les modalités de gestion et de recrutement de nos collaborateurs adaptés aux missions de l'institution, et proposer une gestion et une répartition encore plus moderne de nos espaces de travail », a précisé Mme Yawa Tsègan.

David S.

Parlement de la CEDEAO : Deuxième session ordinaire de la 5ème législature



Les parlementaires de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ont entamé ce mercredi 13 janvier, les travaux de la 2ème session ordinaire pour le compte de l'année 2020.

Cette session qui se déroule par visioconférence, sera essentiellement consacrée à l'étude et l'adoption du projet de budget de l'institution pour le compte de l'année 2021, la planification des activités à mener au cours de l'année et la prestation de serments des nouveaux parlementaires.

A l'image des parlementaires des quatorze autres pays membres du regroupement régional, les députés du Togo participent eux aussi à cette session de la 5ème législature. Le pays est représenté par les honorables Aklesso ATCHOLI (3ème vice-président du parlement de la CEDEAO) et Kounou Nahou AGBANDA0.

Au cours des travaux qui vont durer 07 jours, les parlementaires de la CEDEAO auront à débattre, à examiner et à adopter plusieurs points à distance. Il s'agit de la présentation du rapport du président de la Commission de la CEDEAO, sur la mise en œuvre du programme de travail de la

Communauté, la présentation en plénière, du projet de Budget consolidé de la Communauté, exercice 2021 entre autres.

Egalement au programme des activités, l'examen et l'adoption en plénière du projet de rapport de la session extraordinaire virtuelle de juillet 2020 de même que le projet de rapport des missions d'observation des élections.

La Rédaction

Commune Ogou 1 : ouverture de la session ordinaire du 3^e trimestre de 2020



Les travaux de session ordinaire du conseil municipal de la Commune Ogou 1 pour le compte du 3^e trimestre de l'année 2020 se sont ouverts ce jeudi 24 septembre à Atakpamé.

L'ouverture de la session (la première cette année) a été présidée par le Maire de la Commune, Mme Yawa Kouigan.

Elle a indiqué que cette session abordera entre autres, le budget supplémentaire dans un contexte de forte contraction des recettes municipales, largement imputable à la situation sanitaire.

Au Togo, la loi prévoit une session du conseil municipal par

trimestre.

« Mais avec la pandémie de la Covid-19, on a dû faire quelques aménagements », a expliqué Mme Yawa Kouigan.

Cris DADA

CEDEAO : Faure Gnassingbé et ses pairs en session ordinaire ce lundi à Niamey



Les chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest tiennent leur 57è session ordinaire ce lundi 7 septembre à Niamey dans la capitale nigérienne.

Le chef de l'Etat togolais Faure Gnassingbé prendra part aux travaux, aux côtés de ses pairs de la sous région.

Selon les informations, les dirigeants ouest africains qui se réunissent physiquement pour la première fois depuis la survenue de la pandémie de la Covid-19, auront à faire le point de la situation politique, économique et sécuritaire de la sous région.

Ils devront en outre examiner les rapports sur l'état de la Communauté, le plan d'action pour la sécurité régionale, le

programme de coopération monétaire de la CEDEAO et la situation de la crise sanitaire liée au Coronavirus.

Cette session verra également l'élection du nouveau président de Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Institution sous régionale. L'actuel président est le chef de l'Etat nigérian Mahamadou Issoufou.

David S.